LE SYNDICALISTE

ATOME • CAOUTCHOUC • CUIRS & PEAUX • CHIMIE • INDUSTRIES NAUTIQUES • PÉTROLE • PLASTURGIE • TEXTILES • VERRE

FÉDÉCHIMIE FO la force syndicale

Bulletin de la Fédéchimie FO

LE SYNDICALISTE # décembre 2022 Prix de vente : **1€**

Après une réforme de l'assurance chômage inacceptable, préparons la mobilisation pour nos régimes de retraite.

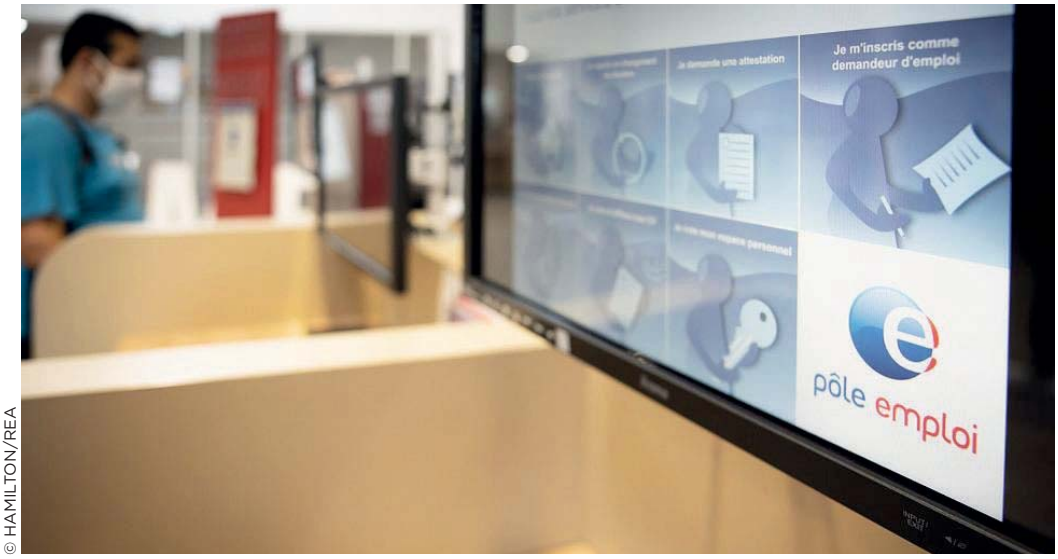

© HAMILTON/REA

Le gouvernement a présenté le 21 novembre au patronat et aux syndicats le détail de sa contre-réforme de l'Assurance chômage qui entrera en vigueur au 1er février 2023. La modulation en fonction de la conjoncture économique va entraîner une baisse de 25% de la durée d'indemnisation pour tous les demandeurs d'emploi.

Pour FO c'est inacceptable.

Aujourd'hui, dès lors qu'un bénéficiaire remplit les conditions d'indemnisation, le principe est d'un jour indemnisé pour un jour travaillé, avec une durée maximale de 24 mois pour les moins de 53 ans, de 30 mois dès 53 ans et de 36 mois pour les 55 ans et plus. Après la réforme, ces plafonds passeront respectivement à 18, 22,5 et 27 mois. C'est seulement si la conjoncture économique est jugée défavorable qu'un demandeur d'emploi pourra retrouver les conditions d'indemnisation actuelles grâce au versement d'un « complément de fin de droits ».

« Pour les salariés les plus précaires, c'est la double peine, dénonce Michel Beaugas. L'an dernier, ils avaient déjà vu le montant de leur indemnité journalière baisser. Et à partir de février 2023, ils seront indemnisés moins longtemps. »

Pour FO, ce n'est pas la réduction des droits des demandeurs d'emploi mais l'amélioration des salaires et des conditions de travail qui sont nécessaires face à la pénurie de main d'œuvre.

En fait le Gouvernement veut prendre plus de 4 milliards d'euros dans les caisses de l'assurance-chômage !

Pour la FédéChimie FO cette contre-réforme doit être abandonnée.

(voir aussi en page 2)

SOMMAIRE

- **PAGE 2** Assurance chômage
- **PAGE 3** Edito d'Hervé Quillet
- **PAGE 4** LA VIE DES BRANCHES
- **PAGE 5** GIEC
- **PAGE 6** Mobilisation du 18 octobre
- **PAGE 11** Tract réforme des retraites
- **PAGES 12-13** Europe et international
- **PAGES 14-15** CNF du 26 octobre 2022
- **PAGE 16** Infos Congrès Formations syndicales

XXIIe congrès de la Fédéchimie

FO la force syndicale

Du 20 au 22 juin 2023 A Metz (57)

60, rue Vergniaud 75640 Paris cedex 13 - Tél : 01 45 80 14 90 - **mail :** secretariat@fedechimie-fo.fr - **site :** fedechimie-fo.fr

Communiqué de presse

FO condamne avec la plus grande fermeté le projet de réduction drastique des droits des demandeurs d'emploi

FO condamne avec la plus grande fermeté le projet de réduction drastique des droits des demandeurs d'emploi présenté lundi par le ministre du Travail. Le Ministre a annoncé la baisse de la durée des droits de tous les demandeurs d'emploi de 25 % en période dite « verte » correspondant à une conjoncture favorable, considérant que le système d'assurance chômage serait trop généreux et décourageait la reprise d'emploi.

Une fois de plus, les plus précaires vont être fortement impactés par cette mesure, notamment les saisonniers et les seniors. Ainsi, un demandeur d'emploi de plus de 55 ans pourra voir baisser ses droits jusqu'à 9 mois (durée d'indemnisation qui passera de 36 mois à 27 mois), et un demandeur d'emploi de moins de 53 ans pourra être impacté jusqu'à 6 mois (durée d'indemnisation de 24 mois réduite à 18 mois) !

FO souligne que, dans le même temps, aucun effort n'est demandé aux employeurs. Cette réforme marque l'arrêt définitif du caractère assurantiel de l'assurance chômage et du paritarisme. Toutes les restrictions introduites depuis 2018 à la négociation de la convention d'assurance chômage, cette modulation-réduction des droits étant la dernière en date, faussent la négociation.

FO rappelle que ce n'est pas en réduisant la durée des droits et en appauvrissant les demandeurs d'emploi, qu'on résoudra la problématique de pénurie de main d'œuvre mais bel et bien en améliorant significativement les conditions de travail des salariés, en augmentant les salaires, ainsi qu'en levant les freins périphériques à l'emploi (logement, transport, garde d'enfants…). FO s'inquiète d'une mise en danger des personnels de Pôle emploi.

FO n'est pas dupe de la mystification avancée par le gouvernement sur le « plein emploi », qui consiste à obliger les salariés et les chômeurs à accepter des contrats de plus en plus précaires pour faire baisser les chiffres du chômage. C'est au nom du « plein emploi » et de la baisse du coût du travail que le gouvernement a annoncé sa volonté de remettre en cause la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. C'est pourquoi FO demande l'abandon de la réforme des lycées professionnels et soutient les personnels mobilisés pour son retrait.

Paris, le 24 novembre 2022

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

Secteur de l'Emploi
Et des Retraites

mbeaugas
@force-ouvriere.fr
01.40.52.84.07

Par **Hervé Quillet**, Secrétaire Général

Chers(es) Camarades

La guerre en Ukraine, les tensions en Iran où les jeunes ont soif de liberté, ne sont là que deux exemples de conflits qui pourraient se propager partout sur la planète tant celle-ci est en ébullition depuis de nombreux mois maintenant.

En Europe, nombreux ont été les conflits liés à l'inflation et à l'augmentation des salaires ces derniers mois. En Angleterre (nous l'avions évoqué dans le précédent journal) mais aussi en Grèce où l'inflation a atteint les 12% avec des hausses de 79% pour l'électricité, 68% pour le gaz, 58% pour le fioul. En Belgique, le 09 novembre exactement, les syndicats ont appelé à la grève pour des augmentations de salaire significatives dans un pays où l'inflation atteint également 12% et où la hausse des produits de l'énergie est encore plus conséquente qu'en Grèce à titre d'exemple. Nous n'allons pas bien entendu évoquer tous les conflits, grèves liés à une inflation galopante et non maitrisée où ce sont les plus démunis qui en paient le plus lourd tribut pendant que d'autres (les nantis), continuent de s'en mettre plein les poches. Rien qu'à l'échelle de l'hexagone, de nombreuses entreprises notamment du CAC 40 ont vu leur chiffre d'affaires s'envoler au troisième trimestre 2022 (+43% pour Total énergies, +19% pour LVMH…)

L'économie de notre pays avec la loi de finances 2023 adoptée à grands coups de 49-3 est la parfaite illustration d'un gouvernement insensible aux demandes des plus démunis. Dans ce budget, il y a évidemment toutes les mesures pour sauver les profits du « quoi qu'il en coûte », subventions, prêts garantis, crédits d'impôts, aides multiples accordées aux entreprises dont des multinationales qui n'en n'ont nul besoin.

Une des possibilités du gouvernement dans ce budget 2023 pour limiter la casse aurait été de taxer les superprofits des entreprises du CAC 40 qui ont engrangé 72 milliards d'euros de bénéfices au cours du premier semestre 2022…un nouveau record, mais çà, hors de question.

Puisqu'il faut laisser en paix les entreprises qui dégagent des profits pharaoniques, l'exécutif fait payer les travailleurs, retraités, chômeurs alors que les prix explosent et que de plus en plus de familles se privent pour se nourrir, se chauffer voire même pour aller travailler.

Macron et son gouvernement ont décidé « de réformer » à nouveau l'assurance chômage. En effet, un changement de durée d'indemnisation, qui serait appliquée au 1er février prochain, pourrait toucher plus de 300 000 chômeurs. Les plus touchés seraient ceux de plus de 55 ans qui, au lieu de prétendre à trois ans d'indemnisation verraient celle-ci passée à deux ans et trois mois.

Cette modification de durée s'appliquerait si le taux de chômage passe sous la barre des 7% et dans le cas contraire les règles actuelles continueraient de s'appliquer.

Autre sujet d'actualités, c'est la future contre réforme des retraite, tant voulue par Macron. L'objectif de celle-ci serait de relever l'âge de départ à la retraite de quatre mois par an pour atteindre en 2031, une retraite à 65 ans au lieu de 62 actuellement. Quant aux carrières longues, sauf très rares exceptions, le départ anticipé sera dorénavant établi à 62 ans contre 60 à ce jour. Le droit de partir à 55 ans pour les personnes en situation de handicap serait maintenu.

Sur cette énième réforme des retraites que nous ne voulons pas (aucun allongement de la durée de cotisations et aucun report de l'âge de départ ne sauraient être tolérés), se pose la question de la mobilisation qui, si elle a lieu, ne dois pas se passer par des journées d'actions « saute-moutons » mais bien par une grève générale interprofessionnelle (privé/public) dans l'unité, seule à même de faire reculer le gouvernement sur cette réforme néfaste et nauséabonde.

Préparons-nous d'ores et déjà à engager la riposte.

Malgré un contexte des plus difficiles que nous ayons connu ces dernières années, nous tenons à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser par anticipation nos meilleurs vœux pour 2023.

Amitiés syndicalistes.

CHIFFRES UTILES

SMIC au 1er janvier 2023 :
11,27 € de l'heure soit 1 709 € brut
pour 151,67 heures (35 h).

Le plafond mensuel de la Sécurité Sociale
du 1er janvier au 31 décembre 2023 : 3 666 €

LE SYNDICALISTE
Décembre 2022 - Dépôt légal décembre 2022
Directeur de la publication : Hervé QUILLET
Photographies :
Fédéchimie FO - FORCE OUVRIERE
Imprimerie P. Image 75002 : 06 14 65 44 05
ISSN 0756-4376
PRINT IN FRANCE

EN BREF

COORDINATION

Les 5 et 6 octobre dernier, s'est tenue une coordination des syndicats Total de l'UES-Raffinage Pétrochimie.
Toutes sortes de sujets ont été abordé lors de cette coordination et en particulier celui sur la grève sur certains sites du groupe démarrée le 27 septembre pour des revalorisations salariales.
D'autres thèmes ont également été discutés comme la santé/sécurité au travail, les problèmes de maintenance dans les raffineries, l'avenir du raffinage en France, etc ...
Tous les sites étaient représentés, Donges, Normandie, Flandres, Grandpuits, Feyzin, La Méde, Carling et c'est Hakim BELLOUZ, le Délégué Syndical Central qui animait cette réunion.

LA VIE DANS NOS BRANCHES

ATOME

Dans le nucléaire et la recherche, il faut augmenter les salaires !

Au CEA le conflit salarial dont nous avons parlé dans nos colonnes a poussé la Direction à obtenir un peu de marge de Bercy, cependant cela reste insuffisant et surtout c'est une prime mensuelle et pas une augmentation générale et du point d'indice gelé depuis 12 ans. Prime différenciée selon les catégories « cadres » et « non cadres » spécifiques au CEA respectivement de 155€ et de 170€ par mois, avec un effet rétroactif de 735€ et 780€. Une perte de pouvoir d'achat est donc entérinée, et les négociations pour 2023 n'augurent pas de dégel et de rattrapage du point d'indice. Les revendications passées restent, comme le rebasage de la grille avec + 60 points d'indice, un mécanisme d'indexation sur l'inflation, et la revalorisation de diverses primes de sujétion. Une réunion dite « de revoyure » aura lieu le 1er décembre.
La Direction du Groupe Orano a quant à elle dégainé une mesure unilatérale en octobre sous forme de prime dite « de partage de la valeur » ou « prime Macron » à hauteur de 1000€. Ainsi en masse sur l'année les salariés ne perdent pas de pouvoir d'achat, et sans doute la grogne a été calmée, mais c'est un leurre puisque cette mesure entérine en fait une perte de pouvoir d'achat du salaire. Pire : comme il est probable que cette prime ne sera pas reconduite, ce sera tout bénéfice pour la Direction qui aura ainsi diminuer la masse salariale par rapport à l'inflation !
Cette politique salariale dans le secteur Nucléaire est non seulement inadmissible pour les salariés, mais c'est aussi une aberration au moment où l'on cherche à attirer des jeunes.
Les négociations pour 2023 s'engagent. FO Orano a rappelé ses revendications : +6,2% d'augmentation générale avec un talon de 100€, et déposé un préavis de grève pour le 3 décembre.

Le nouveau cycle électoral CSE commence chez ORANO, et les premiers résultats obtenus sont prometteurs et laissent augurer que FO conservera la 1re place dans le Groupe :
- à ORANO Chimie-Enrichissement FO reste 1re en progressant encore d'1/2 point à 31,2%
- à ORANO Recyclage établissement Melox, FO passe de 23,6% à 30,1% et devient la 1re organisation syndicale pour la première fois !

A La Hague, l'établissement le plus important du groupe, un entêtement dans l'erreur de la Direction, jusque devant la Justice, a empêché les élections de se tenir. Elles auront lieu au début du printemps prochain.
Pour le CEA les élections auront lieu en juin 2023.

QUATRE QUESTIONS À...

Reynald PREVOST
Coordinateur de groupe EXXON Mobil France

LS : Reynald, peux-tu nous présenter ton entreprise ?
ExxonMobil est une multinationale Américaine spécialisée dans la pétrochimie et l'extraction du brut et gaz de schiste. En France une plateforme pétrochimique à Port Jérôme sur Seine, une Raffinerie à Fos sur Mer, le siège social à Nanterre et deux dépôts sur Lyon et Toulouse. La Raffinerie de Port Jérôme sur Seine est la deuxième de France derrière TotalEnergie de Gonfreville l'Orcher.
Nous raffinons de l'essence, du diésel, des huiles, du bitumes, etc .. et côté Chimie nous fabriquons du propylène, du polyéthylène, des additifs, etc.

LS : Les élections de l'entreprise viennent de se dérouler, peux-tu nous détailler les scores par établissements ?
Au niveau de L'UES (Union Economique Sociale) regroupant Fos sur Mer, le siège social de Nanterre, les dépôts et la plateforme pétrochimique nous sommes avec 28,21% la première organisation syndicale. Sur la plateforme de Port Jérôme sur Seine, chimie 29, 04 %, première organisation syndicale et raffinerie 36,74%, première organisation syndicale aussi.
A Fos sur Mer avec 13,43% nous sommes à nouveau représentatifs, ce que nous attendions depuis plusieurs années. Au siège social nous n'étions plus représentés depuis 8 ans et nous avons 2 élus suppléants bien que nous ne sommes pas encore représentatifs.

LS : Selon toi la grève pour les NAO, a -t-elle eu une incidence sur ces élections et comment ?
La grève de 22 jours nous a desservit au niveau de l'encadrement, mais comme nous n'avons pas fait de politique et sommes restés sur les revendications des salariés, nous avons gagné chez les techniciens, ouvriers, employés/assimilés et agent de maitrise. Nous avons un taux d'adhésion depuis le mouvement social qui ne cesse d'augmenter.

LS : La suite ? négociations ? revendications ? ....
La suite va être intense, une fusion structurelle ou juridique est annoncée au niveau du groupe, donc pour l'emploi, et les conditions de travail cela n'annonce rien de bon, nous venons de faire nos négociations annuelles obligatoires et la direction a été très à l'écoute des organisations syndicales et surtout de la nôtre. Nous avons des grosses négociations qui vont arriver et il va falloir être fort et solidaire.
Nous allons perdre dans les 4 ans à venir les fondateurs et cadres de notre syndicat, il va falloir préparer l'après ce qui est un grand défi.

GIEC

Climat : points clés du sixième rapport du GIEC[1]

Le GIEC, composé de milliers de scientifiques à travers le monde, a été créé en 1988 en vue d'établir l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. Il vient de publier son 6e rapport.
Compte-tenu des répercussions prévisibles pour la classe ouvrière, la FédéChimie FO se tient au courant des recherches et vous livre les points importants qu'elle a relevé dans le résumé publié dans la revue[2] de l'Association Française d'Information Scientifique.

Les éléments scientifiques du changement climatique
L'influence humaine sur le changement climatique est scientifiquement établie. L'ampleur des changements récents et l'état actuel de nombreux aspects du climat sont sans précédent depuis plusieurs siècles, et toutes les régions du monde subissent déjà les effets du changement climatique.
La température de l'atmosphère va continuer à augmenter jusqu'au milieu du XXIe siècle de 1,5 puis de 2°C, et même dépassée sauf si l'humanité met en place des réductions importantes de ses émissions de CO2 et autres GES (gaz à effet de serre). Ce réchauffement climatique entrainera des modifications du climat telles que la fréquence et l'intensité des canicules, la diminution des surfaces enneigées, de permafrost et de banquise, une augmentation des cyclones intenses, et des sécheresses. Plusieurs de ces conséquences sont irréversibles pour des siècles voire des millénaires.
Ce changement climatique induit par les activités humaines se superpose aux variations naturelles, et ses conséquences augmentent avec le niveau du réchauffement global. Des événements inattendus comme une déstabilisation massive des calottes polaires, une modification brutale des courants marins, ou un réchauffement plus fort que celui simulé par les modèles ne sont pas exclus.
Pour limiter le réchauffement climatique il faut réduire les émissions de CO2 et parvenir à des émissions nettes égales à zéro, et réduire fortement les émissions des autres GES comme le méthane.
Certes limiter le réchauffement à +1,5°C réduirait grandement les dommages et les risques pour les humains et les écosystèmes mais ne les éliminerait pas. L'ampleur des impacts et les risques associés au-delà de 2040 dépendent fortement des mesures d'atténuation et d'adaptation qui seront prises à court terme.
Les mesures d'adaptation qui sont prises actuellement dans le monde visent le court terme alors qu'il faudrait accélérer et maintenir l'adaptation des sociétés humaines et des écosystèmes, ceci par des politiques avec des objectifs et des priorités claires et par la mobilisation des ressources financières adéquates.
Les conséquences déjà observées du changement climatique, l'évaluation des risques futurs, les vulnérabilités et les limites d'adaptation, démontrent qu'une action urgente est nécessaire.
Or les émissions de GES ont continué à augmenter au cours de la dernière décennie (2010-2019) dans les principaux secteurs économiques (industrie, énergie, transports, agriculture, bâtiment) même si le taux est un peu inférieur à celui de la décennie précédente. Le progrès technologique n'a pas permis de compenser la croissance de l'activité.
Selon les modèles du GIEC les émissions mondiales doivent commencer à décroitre avant 2025 pour tenir le réchauffement sous le seuil de 1,5°C et même de 2°C. Cela implique une action immédiate et des réductions profondes au cours des prochaines décennies. Sans quoi ce sera entre +2,2°C à +3,5°C à l'horizon 2100.
Les trajectoires compatibles avec le seuil de 1,5°C sont celles qui atteignent la neutralité carbone en 2050 ; elles permettent ensuite des émissions nettes négatives. Elles impliquent des réductions drastiques et rapides, voire immédiates, des émissions de GES dans tous les secteurs, et le remplacement des combustibles fossiles par des énergies bas carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et jusqu'au développement du pompage de CO2.
Il est difficile mais possible d'atteindre la neutralité carbone dans l'industrie moyennant la transformation des processus, la circularité des flux de matériaux, et une gestion de la demande.
Les zones urbaines peuvent évoluer vers la neutralité carbone par une transition systémique des infrastructures et de l'aménagement urbain, à savoir la réduction de la consommation d'énergie et de matériaux, l'électrification, la réduction des émissions, et l'absorption de carbone. La construction et la rénovation des bâtiments présentent un potentiel important de contribution à la décarbonation du secteur à l'horizon 2050, tout en les adaptant au climat futur.
Pour le transport terrestre ce sont les voitures électriques qui présentent le plus grand potentiel de décarbonation. Les agrocarburants durables peuvent contribuer pour les transports maritime et aérien et le transport routier de marchandises, mais ils peuvent être entravés par les impacts du changement climatique et par des conflits d'usage des terres cultivables.
Enfin des changements socioculturels et comportementaux sur la consommation ainsi que les innovations dans les services pourraient permettre des baisses importantes des émissions (40% à minima en 2050), tout en améliorant le bien-être.
Dans la plupart des publications scientifiques examinées par le GIEC, le bénéfice économique global associé à la limitation du réchauffement à 2°C excède les coûts de l'atténuation. Réussir à aller vers un développement durable conduit à redistribuer à l'intérieur et entre pays.
Une gouvernance climatique constitue un cadre (légal, stratégique, institutionnel) favorisant le développement et la mise en œuvre des politiques de réduction des émissions de GES. Des politiques coordonnées et cohérentes sont plus efficaces que des politiques menées isolément. Une gouvernance climatique efficace et équitable repose sur l'engagement des acteurs politiques, de la société civile, des entreprises, des syndicats, de la jeunesse, des médias et des communautés locales. La coopération internationale est un levier crucial pour permettre d'atteindre les objectifs climatiques.

Commentaire FédéChimie FO : savoir que les politiques pour atténuer le changement climatique et s'y adapter qui seront mises en œuvre sont dangereuses pour la classe ouvrière et ses acquis, ainsi que nous le disons depuis plusieurs années, doit nous permettre de réfléchir et d'agir ensemble pour les contrecarrer. C'est l'objet du Groupe de Travail confédéral sur l'énergie et le climat qui se réunit régulièrement et auquel participe la FédéChimie FO.

[1] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
[2] Revue « Science et pseudo-sciences » n°341 – juillet-septembre 2022

EN BREF

NOVARES : FO 1RE ORGANISATION SYNDICALE

Les camarades de l'entreprise Novares viennent d'avoir leurs élections professionnelles et grâce à leur travail, FO est la 1ére Organisation Syndicale avec un score cumulé de 41,37% de représentativité.
A Villers Bretonneux (80) 10,87%, à Libercourt (62) 48,09%, à Strasbourg (67) 42,86%, à Lens (62) 100%, à Izernore (01) 29,41%.
Félicitations aux équipes, qui malgré un contexte difficile avec la crise sanitaire et les baisses de production, qui ont quand même continué à œuvrer sur le terrain pour obtenir ces très bons résultats.

ELECTIONS À HUTCHINSON : LE TRAVAIL PAYE

Grace au travail de terrain effectué par les camarades, sur trois sites Hutchinson les résultats des élections sont à la hauteur de leurs attentes, avec pour le site de Joué les Tours un résultat de 16,48%, pour Sougé le Ganelon 26,6% et pour le site de Chalettes sur Loing la progression a été plus importante que celle espérée par les camarades puisqu'ils ont obtenu un score de 21,02% alors qu'ils n'étaient pas représentatifs aux dernières élections. Il reste quelques sites où les élections n'ont pas encore eu lieu, qui, nous l'espérons, permettront également de retrouver la représentativité dans le groupe Hutchinson.
Félicitations à toutes et à tous pour leur excellent travail.

MOBILISATION DU 8 OCTOBRE 2022 EN IMAGES

SYNCÉA

Les experts aux côtés des CSE

ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.

Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.

Siège social : 11-13, rue Charbonnel - 75013 PARIS | Tél. : 01 48 19 25 40 - Bureaux : Paris - Lyon - Rennes
www.syncea.fr

RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

Pas de recul de l'âge légal de départ

Ni allongement de la durée de cotisations

Maintien de tous les régimes

FO

KLESIA Pro SOCIAL

VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur**, **délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Androïd.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : https://www.klesiaprosocial.fr/**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

3-000.114/22 - PHOTO GETTYIMAGES

Télécharger dès à présent l'application via

Pour Apple

Pour Androïd

- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr

RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

À chaque fois qu'un gouvernement modifie les paramètres du système de retraite (dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps), il dramatise la situation financière pour présenter sa réforme comme inévitable.

Aujourd'hui, les annonces du gouvernement sont claires : **report progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans** qui s'appliquerait dès 2023 pour la génération 1961.

Pour FO, cette nouvelle réforme vise à **réduire encore davantage le niveau des pensions** en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.

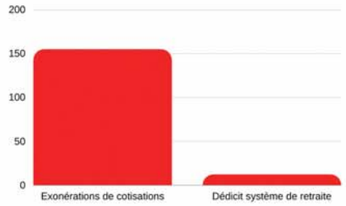

12 milliards d'euros de "déficit" du système de retraite à combler en 2027 pour un système de retraite qui collecte plus de **300** milliards d'euros par an, justifieraient la réforme ?

12 milliards en comparaison des 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties, ni garanties !

Aujourd'hui 1 salarié sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi mais soit au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie de minima sociaux.

L'analyse de *FO*

Pour FO, cette réforme veut faire payer la crise et le "quoi qu'il en coûte" aux salariés.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi !

Une partie du déficit ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La réponse est simple : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et de fait des recettes pour les retraites et notre système de protection sociale.

Les revendications de *FO*

Pour FO, il faut travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement des fins de carrière.

Il y a urgence à mettre en place la conditionnalité des aides publiques aux entreprises : augmentation des salaires, aucune rémunération inférieure au SMIC, maintien dans l'emploi, embauche de seniors, une vraie politique de relocalisation et de réindustrialisation.

FO s'opposera à toute réforme réduisant les droits à la retraite et imposant de faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

FO s'opposera à toute mesure remettant en cause tous les régimes spéciaux.

FO exige l'abandon de tout projet visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite et/ou augmenter le nombre d'annuités de cotisations.

Pour FO, si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles !

DISCOURS FO AU Ve CONGRÈS DE LA CSI

Par Branislav RUGANI

Melbourne – 21 novembre 2022

Transition Climatique

Je vous apporte le salut fraternel de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

Je souhaiterais vous parler des différents impacts que nous impose la transition climatique. Ces dernières années ont clairement démontré les impacts désastreux du changement climatique et des événements météorologiques extrêmes **tels que les sécheresses, inondations, incendies, ouragans, canicules…**

On se souvient encore des feux terribles de 2020 qui ont enflammé l'Australie ou encore, il y a quelques mois seulement, de l'inondation d'une grande partie du Pakistan.

On pense également aux nombreux travailleurs dans les services d'urgence, qui sont sans cesse mobilisés, parfois au prix de leur vie comme de nombreux pompiers engagés dans la lutte contre les flammes.

Force Ouvrière tient à le rappeler, les travailleurs sont toujours en première ligne des catastrophes climatiques. Ils le paient souvent par la perte de leurs foyers, de leurs revenus ou encore de leurs emplois.

La question des migrations climatiques sera bel et bien un enjeu de demain. Protéger les travailleurs qui fuient les conséquences du changement climatique de l'exploitation par le travail doit rester une de nos priorités.

Pour contribuer à une transition juste, nous nous battons pour que les activités des entreprises multinationales, **tout au long de leurs chaines de valeur,** soient encadrées et qu'elles puissent être tenues responsables lorsque leurs activités conduisent non seulement à la violation des droits des travailleurs, mais également à la destruction de l'environnement, bien souvent aux conséquences terribles pour la santé publique.

Nous militons avec la CSI pour l'adoption de réglementations contraignantes sur les entreprises multinationales en soutenant notamment l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant sur les entreprises et les droits de l'Homme par les Nations Unies.

Même si nous savons bien qu'il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte, **Force Ouvrière le rappelle, les transitions justes doivent se faire avec les travailleurs ou elles ne se feront pas :** des millions d'emplois sont aujourd'hui menacés à travers le monde, dans de nombreux secteurs, bien souvent associés à la transition verte et numérique.

Le secteur automobile est, en Europe et partout dans le monde, l'un des plus affectés notamment avec l'arrêt de la production des véhicules thermiques. Presque 70 000 emplois risquent de disparaitre en France d'ici 2030, et 340 000 d'ici 2040 du fait de l'avancée vers la neutralité climatique à l'horizon 2050.

Les travailleurs du secteur automobile ne doivent pas être laissés de côté et la mutation de cette industrie, façonnée par les transitions vertes et numériques, doit être accompagnée par des politiques publiques ambitieuses pour éviter de laisser les travailleurs sur le bord de la route.

FO défend le développement par le dialogue social à tous les niveaux d'une réelle stratégie industrielle porteuse d'emplois de qualité, appuyée par des aides publiques conditionnées au maintien ou à la création d'emplois, au respect du droit du travail et des conventions collectives ou encore à la régularité fiscale.

FO soutient également un droit à la formation tout au long de la vie, pour anticiper les transitions professionnelles, faciliter l'accès aux requalifications ou aux montées en compétence. Cela passe également par des services publics d'éducation et d'emploi de qualité.

Enfin, les débats en France comme au niveau régional autour de la transition climatique ont été relancés depuis le début de la crise énergétique, exacerbée quelques mois après par la guerre en Ukraine et les sanctions prises en soutien à nos camarades ukrainiens. Alors que des centaines de millions de travailleurs sont en précarité énergétique à travers le monde, nombre de gouvernements ont seulement réussi à appeler à la sobriété énergétique, parfois faisant peser la culpabilité sur les travailleurs et les ménages les plus précaires sans remettre en question les pratiques actuelles de consommation et surtout celles des plus privilégiés et des entreprises.

Il faut dès lors souligner l'importance du rôle des énergies décarbonées, à l'instar de l'énergie nucléaire, pour faire face à la crise énergétique actuelle et atteindre à terme la neutralité climatique tout en investissant dans le déploiement des énergies renouvelables, dans le respect d'un approvisionnement durable en matières premières critiques.

Le grand parc nucléaire en France, même s'il a cruellement besoin d'investissements pour son développement, son maintien et notamment pour assurer la sûreté nucléaire ô combien importante pour les travailleurs, car c'est le nucléaire qui a permis d'atténuer l'impact de la crise énergétique et l'inflation en France.

Enfin, pour mener une transition climatique juste, il faut mettre un terme à la spéculation de l'énergie et taxer les profits excessifs réalisés sur le dos des travailleurs au nom de la crise, reconnaître enfin l'énergie comme un bien public, avec une fiscalité plus juste la concernant, ceci après des années de libéralisation qui ont mené à une dégradation sans équivoque du droit à l'énergie pour tous à travers le monde.

Je réaffirme l'engagement de Force Ouvrière pour une transition juste pour les travailleurs qui ne pourra se faire sans justice sociale !

Il est temps de donner toute sa place dans l'accord social à la transition climatique juste.

INTERNATIONAL

Comité Exécutif d'IndustriAll des 15 et 16 novembre 2022 à Genève

Inflation, crise et guerre au menu

Le Comité Exécutif d'IndustriALL Global Union, fédération syndicale internationale de l'industrie à laquelle est affiliée notre FédéChimie FO, s'est réuni les 15 et 16 novembre à Genève. Avec les membres titulaires et suppléants, les observateurs et les auditeurs, ce sont 150 militants de tous les pays et tous les continents qui ont discuté des problèmes posés aux travailleurs de l'industrie.

Partout l'inflation non compensée par des augmentations de salaire appauvrit les salariés jusqu'à mettre en cause la survie dans les pays les plus pauvres. Au Brésil 50 millions de personnes ont faim, au Bangladesh on va à l'usine le ventre vide. En Europe aussi : en Bosnie-Herzégovine le salaire minimum est de 270 € par mois, les syndicats revendiquent 380 €, mais pour faire vivre une famille de 4 personne il faut 1 500 €. Toutes et tous ont réclamé dans les discussions des actions efficaces à l'échelle planétaire.

Le sujet de la sous-traitance et des chaînes de valeur des multinationales a été le 2ème sujet important dans les discussions, et le sera à nouveau à la conférence de mi-parcours d'IndustriAll GU qui se déroulera en juin en Afrique du Sud. Que faire pour que les Accords-Cadres Mondiaux par exemple soient effectivement appliqués ? Le concept de « devoir de diligence » promu par les organisations internationales (ONU, OCDE), dans le même registre que la « RSE » (responsabilité sociale des entreprises), demande gentiment et sans contrainte aux entreprises transnationales de bien s'occuper de leurs salariés. Est-ce une réponse valable aux revendications des travailleurs surexploités des pays « du Sud » ? Il semble bien que non au vu des difficultés de mise en œuvre, même lorsque le pays a adopté une loi comme en France. Pour la FédéChimie FO l'expérience montre que le capitalisme ne connait que le rapport de force et ne se régule qu'à son propre profit, sans se soucier des travailleurs.

Autre sujet : le droit syndical qui est bafoué dans beaucoup de pays par les gouvernements et les multinationales, par exemple en Corée du Sud où un chantier naval réclame 47 millions $ à 5 salariés après une grève de 50 jours en juin dernier ! Dans ce pays qui vient seulement de ratifier les Conventions 87 et 98 de l'OIT, les syndicats réclament que la loi sur le droit syndical soit améliorée sur ces bases.

La protection des femmes, la lutte contre les discriminations et les harcèlements, sont un sujet transversal qui préoccupe tous les syndicats affiliés, de même que la place des militantes dans nos propres structures syndicales à tous les niveaux.

Les réunions syndicales internationales nous rappellent toujours –si on l'oubliait– que la lutte de classe est internationale, les travailleurs étant à des degrés divers mais partout confrontés aux mêmes problèmes. Quand en France nous nous battons pour maintenir notre bon niveau relatif de protection sociale, nous aidons solidairement les camarades des pays où elle est encore à conquérir. C'est un encouragement renouvelé.

Bien entendu, la situation en Ukraine, consécutive à la guerre déclenchée par la Russie, et en Biélorussie était également à l'ordre du jour. Trois camarades des syndicats ukrainiens affiliés sont intervenus en visioconférence : Valery Matov et Lesia Semenika d'Atomprofspylka, et un représentant du syndicat des mineurs. Au moment même où ils intervenaient, les zones civiles ukrainiennes subissaient un nouveau bombardement massif par une centaine de missiles envoyés par les Russes. Le rapport sur la situation a été approuvé ainsi, et le fonds de solidarité sera de nouveau utilisé pour aider nos camarades. Côté Biélorussie, dont le régime est allié à la Russie, le Comité Exécutif dans une déclaration a demandé la libération de la trentaine de syndicalistes emprisonnés.

Pour IndustriAll Global Union, le prochain rendez-vous important sera la Conférence de mi-parcours du 31 mai au 1er juin 2023 au Cap (Afrique du Sud).

CNF DU 26 OCTOBRE 2022

Hervé QUILLET

Emmanuel BALBRICK

Jean-François VAPILLON

Georges ORTEGA

Emmanuel DUBARRE

Joël DEREMETZ

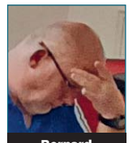
Bernard VANDEMOORTELE

Nicolas FIQUET

Véronique BREGER

Yann PERROTTE

Thierry GIRARD

Bertrand AUGE

Mustapha BENABBES

Jézabel SIRE

Franck LETHUILLIER

Franck PATTIN

Eric JARRY

Hervé QUILLET : rapport d'activité avec plusieurs sujets tels que la guerre en Ukraine et la réforme des droits des travailleurs, réforme des retraites en France, inflation galopante, journée du 18 octobre pour le pouvoir d'achat et le respect du droit de grève, etc...

Emmanuel BALBRICK : rapport de trésorerie, prochain congrès fédéral en juin 2023, obligations comptables pour la représentativité, dette des millésimes 2020, 2021 et 2022 auprès de la confédération.

Rapport des branches :

- **Pétrole** / Jean François VAPILLON : Grèves chez Exxon et Total pour les négociations salariales avec signature d'un accord par des syndicats (CFDT et CFE/CGC) qui n'ont pas participé aux mouvements de grève. Négociation salariale de Branche avec un accord majoritaire par deux syndicats (pas FO). Flyers développement pour distribuer dans les entreprises où on n'est pas.
- **Chimie** / Georges ORTEGA : accord salaire de la branche signé par la seule CFDT.
- **Cuirs et Peaux** / Emmanuel DUBARRE : accord salaire signé en juin avec +2,1% sur l'ensemble de la grille, par contre pas signature de l'accord de septembre car seulement 2% pour les 3 premiers coefficients et 0,8% sur le reste de la grille.
- **Caoutchouc** / Emmanuel DUBARRE : accord salaire signé par la seule CFDT mais qui n'est pas valable car elle ne fait pas 30% en représentativité, FO, CGT, SUD, CFE/CGC continuent de boycotter toutes les réunions jusqu'à la signature d'un accord salaire valable.
- **Miroiterie** / Joël DEREMETZ : accord salaire avec des écarts ridicules entre les coefficients.
- **Verre à la Main** / Joël DEREMETZ :accord salaire signé par FO entre autres. Difficultés dans les entreprises du verre en rapport avec l'augmentation du gaz et de l'électricité (ARC et DURALEX).
- **Verre Mécanique** / Bernard VANDEMOORTELE : accord salaire signé.
- **Plasturgie** / Nicolas FIQUET : difficultés rencontrées avec le syndicat patronal Plastalliance et notamment la convocation au tribunal de la Fédéchimie. Blocage des réunions paritaires si pas d'accord salaire.
- **Textiles artificiels et Industries Textiles** / Véronique BREGER : accord salaire dans les deux branches avec accord FO, fusion des deux branches en cours.
- **Branche Atome coté ORANO** / Yann PERROTTE : accord salaire insuffisant, cycle électoral à venir et commencé avec des très bons résultats, Europe et international.
- **Branche Atome coté CEA** / Thierry GIRARD : salaires CEA et grèves.

Intervention des délégués :

- Yann PERROTTE : Salaires, manifestation du 18 octobre, inflation, FO le syndicat de la fiche de paye.
- Emmanuel BALBRICK : à 8 mois du prochain congrès, je vous annonce que je ne me présenterais pas au prochain congrès fédéral de Metz en juin 2023 et qu'il faut préparer l'avenir.
- Bertrand AUGE : l'Union des syndicats de la Chimie de l'Est qui fonctionne bien, élections chez Novares avec de très bons résultats FO.
- Mustapha BENABBES : Elections à Tricastin FO gagne un point de plus avec 9 élus.
- Gorges ORTEGA : « sobriété » demandé par le gouvernement, prix du gaz et de l'électricité, il n'y a plus de conflits sociaux, tous ici nous sommes des « terroristes » car soi-disant des grévistes bloquent le pays, ce n'est pas dans la rue qu'on peut faire augmenter les salaires, c'est dans les entreprises en créant le rapport de force.
- Jézabel SIRE : Interspray, c'est comme partout « le bordel » avec l'inflation, une prime a été accordé pour calmer la fronde grandissante au sein de la société, élections en janvier, la CFDT va essayer de « s'installer », suite au congrès confédéral de Rouen on sent un léger flottement au sein de la FD, il faut défendre les salariés.
- Franck LETHUILLIER : Handicap, rapprochement pôle emploi et cap emploi, attention ! attaques contre les ESAT, France travail et les guichets uniques.

- Franck PATTIN : congrès UD 88 réélection, secteur automobile n'a pas redémarré correctement donc des salariés et notamment de Faurecia sont en APLD, journée du 18 octobre, réouverture des négociations salariales, facture de chauffage qui flambe, problématique du changement du climat avec les conséquences pour les travailleurs, augmenter les salaires ça ne doit pas être seulement une inscription sur le fronton de la conf, remise en place de l'échelle mobile des salaires, combat des retraites, concertations « boite à con », la FD doit engager les camarades dans la bataille notamment en interpelant la conf, la pénurie des carburants c'est de la faute des patrons.
- Eric JARRY : les journées d'actions doivent être organisée de façon à ce qu'il y est beaucoup de monde dans les rues, Maflow la société a fermé, accord PSE avec validation par l'AG des salariés, la DIRECCTE a demandé la représentativité et notamment celle de l'UD pour valider l'accord, merci au BF pour le soutien apporté aux grévistes, je me retrouve sans emploi et je vais créé avec Pascal d'une union de syndicats pour que je puisse adhérer à l'une des sections syndicales, les DSC ont doit les surveiller car certains sont des électrons libres, combat pour les retraites.

Réponse du Secrétaire Général sur les interventions : Tribunal pour requête sur réquisition, service juridique de la FD « la FD » a décidé de demander à Mustapha pour donner un coup de main à Joël, concernant les formations fédérales j'ai une camarade qui est venu me voir spontanément (Géraldine) ainsi que Mustapha pour remplacer Branis pour les formations, ca ne sera plus des sessions de formation de 5 jours mais plus des sessions de 3 jours je rencontre Géraldine et Mustapha le 8 novembre à Lyon pour définir les programmes, bons résultats des élections dans différents sites tels que Hutchinson Chalettes, Orano Tricastin, Novares, sur la journée du 18 octobre il est vrai que ca n'a pas été un raz de marée, ni à Paris ni en province.

DÉCLARATION

COMITE NATIONAL FEDERAL DU 26 OCTOBRE 2022

Le Comité National Fédéral réuni à Paris le 26 octobre 2022 se tient dans une situation inédite de chaos où l'ensemble des travailleurs du pays se trouvent pris à la gorge face à l'inflation galopante et à l'explosion des prix des produits de première nécessité dont l'électricité, le gaz, les carburants, l'alimentation et le logement etc.

Le Comité National Fédéral revendique le retour à un mécanisme d'indexation et d'échelle mobile des salaires au vu de la situation exceptionnelle d'inflation.

Le Comité National Fédéral apporte un soutien sans réserve à tous les salariés en grève pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat par les salaires et condamne les attaques qu'ils subissent contre le droit de grève au travers des réquisitions ordonnées par le gouvernement.

Le Comité National Fédéral tient à réaffirmer que le combat initié par les raffineurs est le combat de tous les salariés et engage tous ses syndicats à réunir partout, dans l'unité la plus large possible, des assemblées générales pour exiger les augmentations de salaires nécessaires.

Dans la continuité de sa gestion désastreuse de la crise Covid, le gouvernement prépare un nouvel état d'exception dans lequel il faudrait renoncer à nos revendications alors que dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires explosent pour atteindre 45 milliards d'euros au deuxième trimestre.

La fin de l'abondance, ce n'est pas pour tout le monde !

Pour le Comité National Fédéral, pas question de renoncer aux revendications sous prétexte de crise économique ou énergétique.

Au nom de la guerre en Ukraine, le président Macron en appelle à de nouveaux sacrifices.

Le Comité National Fédéral, dans la tradition du mouvement ouvrier, appelle la paix partout dans le monde, contre toutes les guerres. Il condamne l'utilisation que les gouvernements font de l'état de guerre pour remettre en cause les droits des travailleurs. La Fédéchimie FO réaffirme son soutien à nos camarades ukrainiens face à l'agression du gouvernement russe.

Dans tous les services publics c'est la pénurie organisée : hôpitaux, écoles, universités ...

Le Comité National Fédéral apporte son soutien total aux personnels des lycées professionnels, notamment dans leur combat pour : la défense de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, la reconnaissance des diplômes nationaux et qualifiants, et par là même, la défense des Conventions Collectives Nationales.

Pour la défense des salaires, des conditions de travail et de nos retraites, contre la réforme de l'assurance-chômage visant à stigmatiser les demandeurs d'emplois, le Comité National Fédéral partage l'objectif fixé par la Confédération de préparer, à l'opposé des journées d'actions morcelées, la grève pour gagner.

Aucun recul de l'âge de départ en retraite, aucun allongement de la durée de cotisation, maintien de tous les régimes existants, dans l'objectif du retour à 60 ans et aux 37,5 annuités. La concertation visant à anesthésier l'opposition syndicale, le Comité National Fédéral considère qu'il faut cesser d'y participer.

Le Comité National Fédéral fait sienne la résolution du dernier Comité Confédéral National notamment en ce qu'il mandate « le Bureau Confédéral pour proposer aux autres centrales syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes. »

Le Comité National Fédéral invite l'ensemble de ses syndicats et structures à engager une campagne de réunions et assemblées générales la plus large possible, pour établir les revendications immédiates et préparer la grève, la grève nécessaire pour gagner !

Paris, 26 octobre 2022

FORMATIONS SYNDICALES 2023

Comme chacun le sait, notre camarade Branislav RUGANI qui animait les formations syndicales de la Fédéchimie, est parti rejoindre le Bureau Confédéral.

Deux camarades se sont proposés pour le remplacer et c'est donc Géraldine VENET du syndicat Coatex à Genay (69) et Moustapha BENABBES du syndicat Orano à Pierrelatte (26) qui animeront les prochaines sessions de stage.

Après certaines remontées de la part d'anciens stagiaires qui trouvaient qu'une semaine était un peu long, nous avons décidé de modifier le nombre de jours de formation et les trois sessions de cette année 2023 se tiendront sur 4 jours au lieu de 5 antérieurement.

Nous enverrons la 1re convocation du prochain stage en début d'année prochaine.

Ces sessions se tiendront :
- du 13 au 16 mars 2023
- du 12 au 15 juin 2023
- du 09 au 12 octobre 2023

Le lieu où se tiendront ces formations reste le siège de la Fédéchimie au 60 rue Vergniaud 75013 Paris.